



CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Modes de vie dans le logement
et conventions de la règlementation thermique

» ÉDITORIAL

Le développement du concept de performance d'usage, par opposition à la performance intrinsèque du bâtiment, a fait prendre conscience du rôle joué par l'occupant dans l'atteinte des objectifs de performance énergétique visés en phase de conception. Il est désormais acquis que, faute d'une attention particulière de celui-ci sur la mise en route, l'utilisation et l'entretien de certains équipements, les promesses du bâtiment basse consommation sur les dépenses énergétiques peuvent difficilement se concrétiser.

L'Association QUALITEL a fait des comportements des occupants une des priorités de son action. Dans ce cadre, elle s'est penchée sur un sujet peu souvent abordé, les modes de vie dans le logement. L'objectif est d'identifier si cette réalité correspond aux hypothèses conventionnelles utilisées dans les moteurs de calcul de la réglementation thermique et si un décalage éventuel pourrait être facteur de divergence entre performance annoncée et consommations observées.

Pour connaître les comportements des occupants, QUALITEL a lancé avec la CLCV – association Consommation, Logement et Cadre de Vie –, une enquête. Menée au second semestre 2013 auprès de 800 ménages répartis sur toute la France, celle-ci est basée sur un questionnaire qui, après identification de la typologie du foyer – localisation, situation professionnelle, nombre de personnes –, passe en revue les comportements liés aux cinq postes de consommation traités par la réglementation thermique 2012 : le chauffage, le rafraîchissement, la production d'eau chaude, l'éclairage et les équipements techniques divers.

Ainsi, pour le chauffage – et le rafraîchissement le cas échéant –, la température de consigne intérieure du logement en période de présence et d'absence ainsi que l'utilisation des équipements de programmation et de régulation ont été demandés. Pour la production d'eau chaude, la fréquence et les pratiques de douches ou de bains ont été recensées. Pour les dépenses d'éclairage, le questionnaire a porté sur les durées d'allumage des lumières en lien avec l'heure de couchage et la présence au domicile en semaine et les week-ends.

Cette première enquête fait ressortir un décalage entre les modes de vie actuels et les profils conventionnels. Toutefois, ayant porté sur le parc immobilier français dans sa diversité, elle ne permet pas de faire directement une corrélation entre ce décalage et les divergences entre consommations visées et constatées dans les bâtiments performants. Ceux-ci, en effet, peuvent donner lieu à des comportements différents.

Elle apporte cependant des informations intéressantes sur le comportement des ménages français et ouvre des pistes de réflexion pour la caractérisation du profil type de l'habitant de logement où le comportement est, en valeur absolue, plus impactant sur les dépenses énergétiques que dans les bâtiments basse consommation.

› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

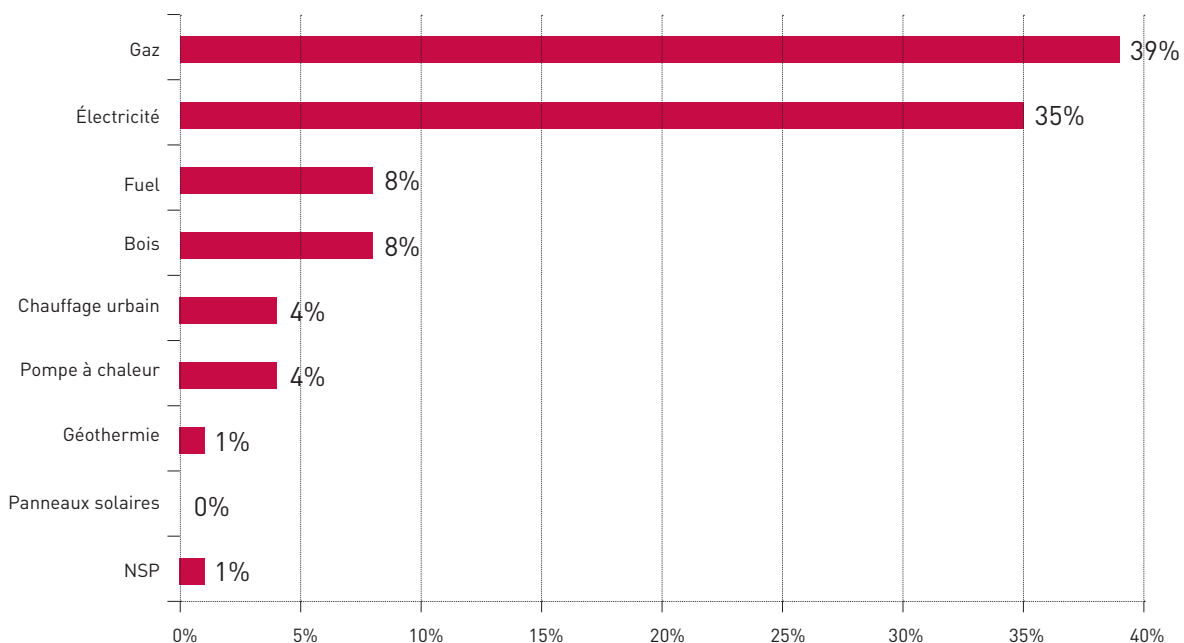
› LE CHAUFFAGE

Le premier volet de l'étude concerne l'utilisation, par les occupants, de leur installation de chauffage. Les différentes questions portent notamment sur les différentes énergies utilisées et la température du logement.

L'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE

Dans la très grande majorité des cas, l'installation de chauffage est individuelle (**83% contre 17% pour du collectif**). Un tel écart se comprend aisément dans la mesure où les maisons individuelles constituent 56% du panel et qu'aucune d'entre elles ne comprend de chauffage collectif.

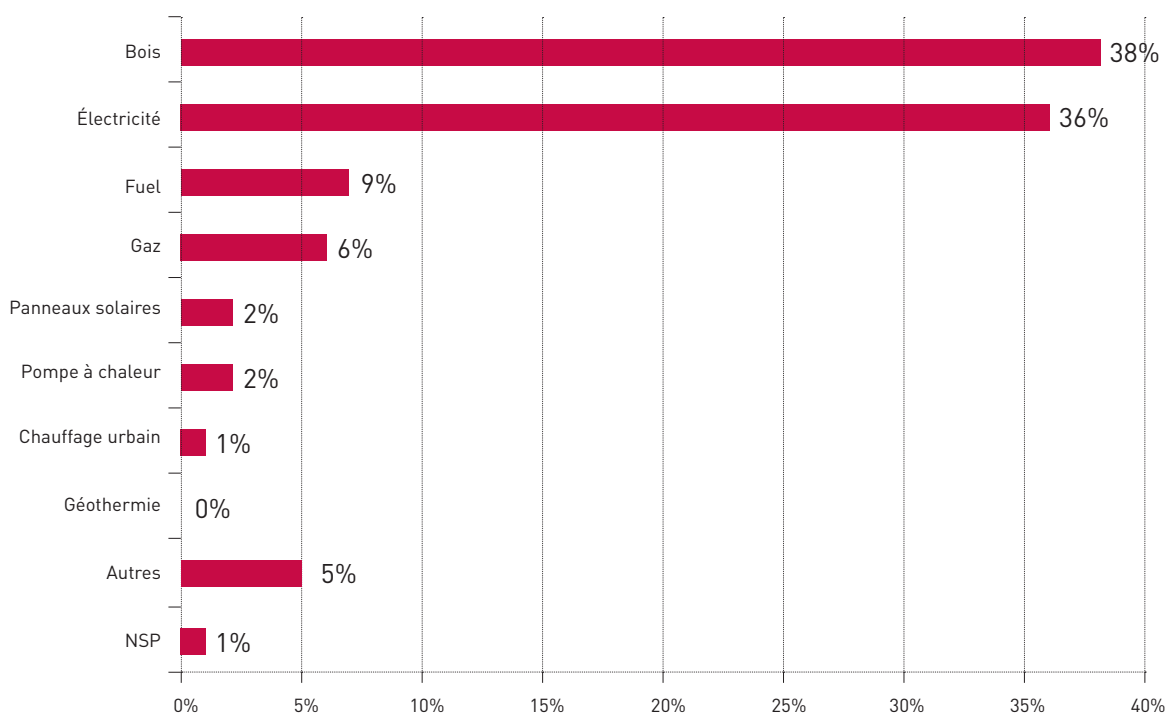
Comme on peut le voir dans le graphe ci-dessous, la principale énergie utilisée pour le chauffage est le gaz (**39%**), suivi de près par l'électricité (**35%**). Les autres types d'énergie deviennent très vite marginales, qu'il s'agisse du fuel, du bois voire, dans des proportions encore moins importantes, des pompes à chaleur ou de la géothermie.



Toutefois, la localisation géographique a une importance quant au type d'énergie utilisé. Ainsi, dans le Nord et à l'Est, le gaz constitue la principale source de chauffage dans respectivement 59% et 53% des cas. À l'inverse, dans le Sud-Ouest (47%) et la Méditerranée (51%), c'est l'électricité qui est majoritairement utilisée. Par ailleurs, le fuel et le bois sont davantage utilisés dans les zones rurales, le premier passant à 16% et le second à 24%. Cela s'explique notamment par des raisons d'infrastructures, le réseau de gaz ou d'électricité pouvant être moins étendu dans certaines localités.

En grande majorité (74%), il n'est utilisé qu'une seule source d'énergie. Ce n'est que dans un cas sur quatre (26%) qu'il est fait usage d'une source complémentaire. Curieusement, l'ordre des énergies alors utilisées connaît peu de changements, à une exception notable près.

› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Alors que le bois n'est utilisé à titre principal que dans 8% des cas, il constitue une source d'énergie complémentaire pour 39% du panel. Nous n'avons pas constaté de différences significatives selon le lieu d'habitation. Ainsi le bois est utilisé à 41% dans les zones rurales, 42% dans les petites villes et 31% en agglomération. C'est donc principalement dans les maisons individuelles qu'il constitue une source complémentaire (46% contre 3% pour les appartements). Dans les appartements, sans surprise, c'est l'électricité qui est utilisée (63%).

Le gaz et l'électricité constituent les deux principales sources d'énergie utilisées pour se chauffer. Lorsque l'occupant dispose d'une source complémentaire, il est fait usage de l'électricité (branchement d'un chauffage d'appoint par exemple si la température est jugée trop basse) ou du bois dans les maisons individuelles. Les autres sources d'énergie sont extrêmement marginales, notamment la géothermie ou le photovoltaïque.

LA TEMPÉRATURE DANS LE LOGEMENT

› Rappel des hypothèses de la réglementation thermique 2012

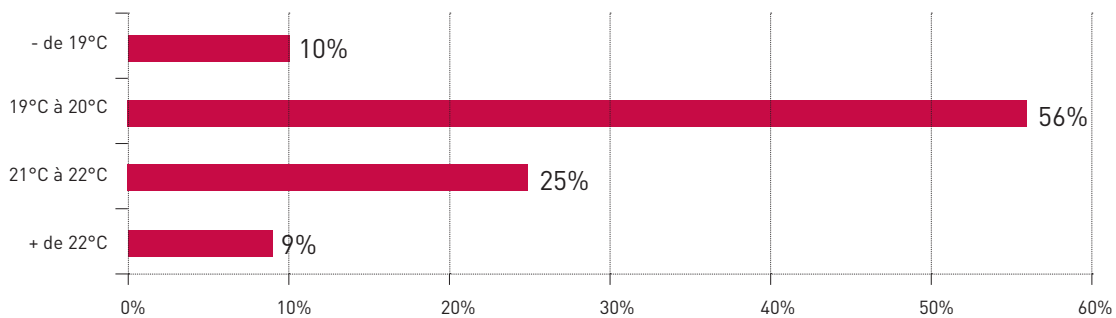
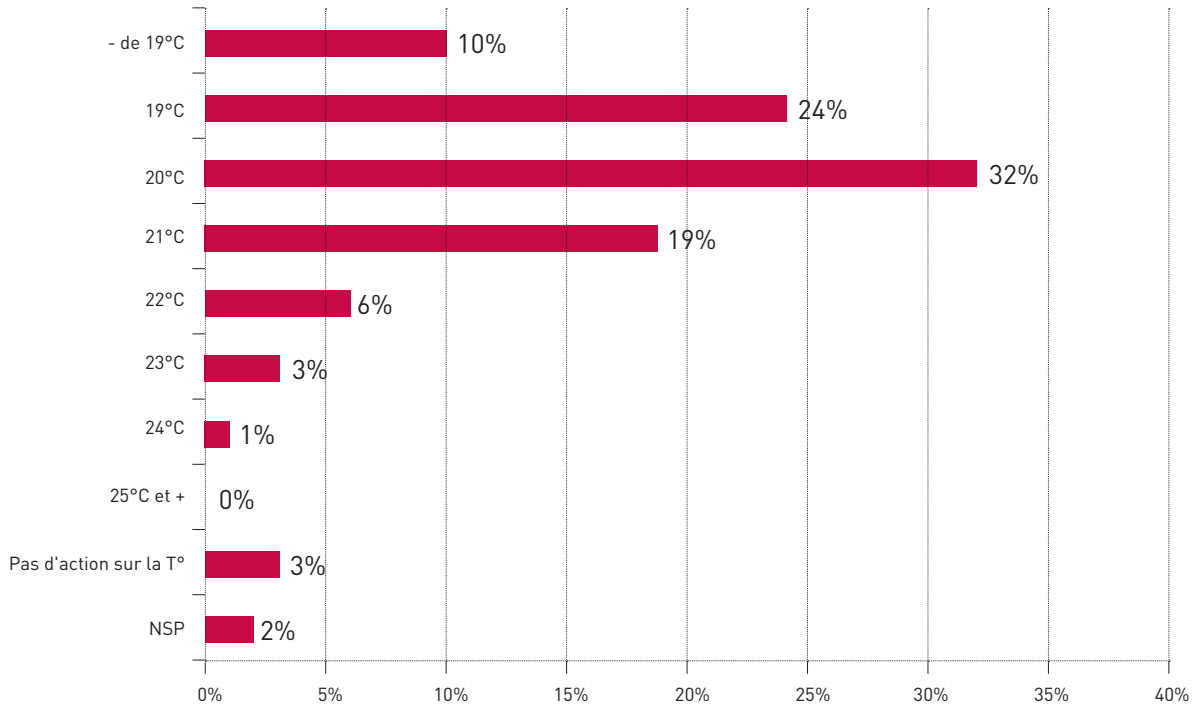
La RT 2012 indique une température de consigne de 19°C pour les locaux occupés et une température de consigne de 16°C en journée non occupée.

Sur les 50kWh d'énergie primaire/m²/an visé, le poste chauffage représente de 5 à 40kWh d'énergie primaire/m²/an selon les équipements installés et la zone climatique.

Alors même que l'on pouvait penser que les occupants auraient tendance à surchauffer leur logement, il n'en est rien. Les graphes ci-après montrent, au contraire, une certaine modération. Ainsi, la température

» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

moyenne est-elle de **20°C**, soit à peine plus que les 19°C réglementaires. **On notera qu'un ménage sur quatre chauffe entre 21°C et 22°C et ils sont 9% à avoir une température supérieure.** Au total, **34%** du panel se chauffe à 21°C ou plus.

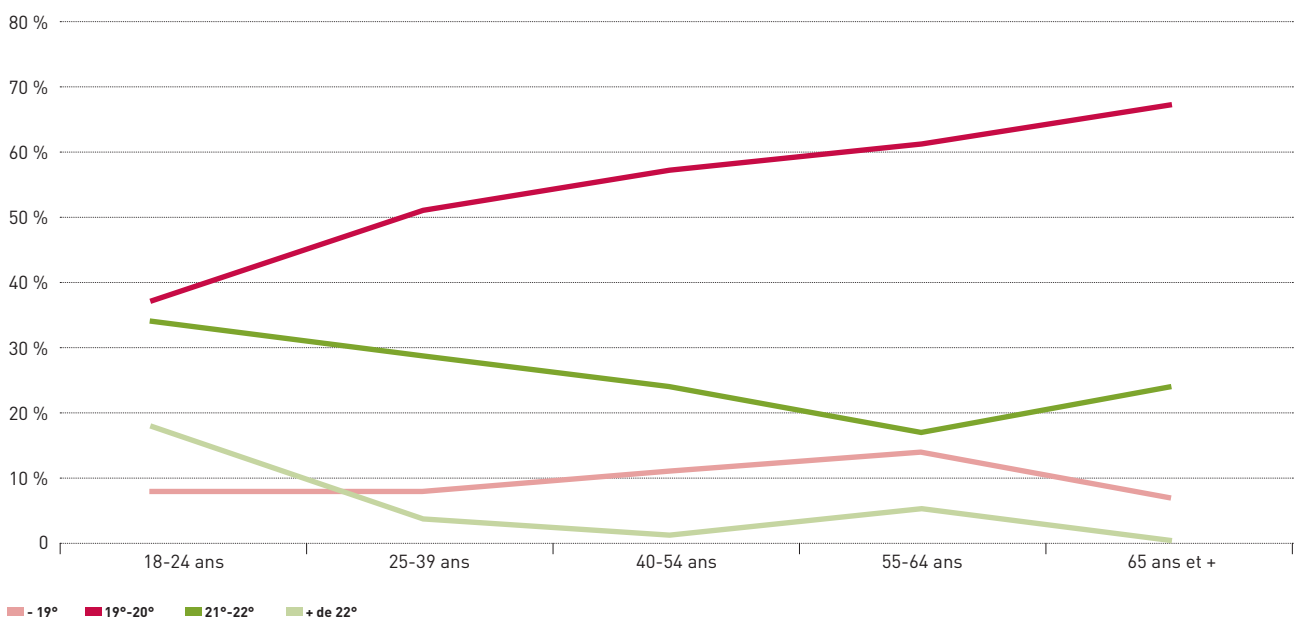
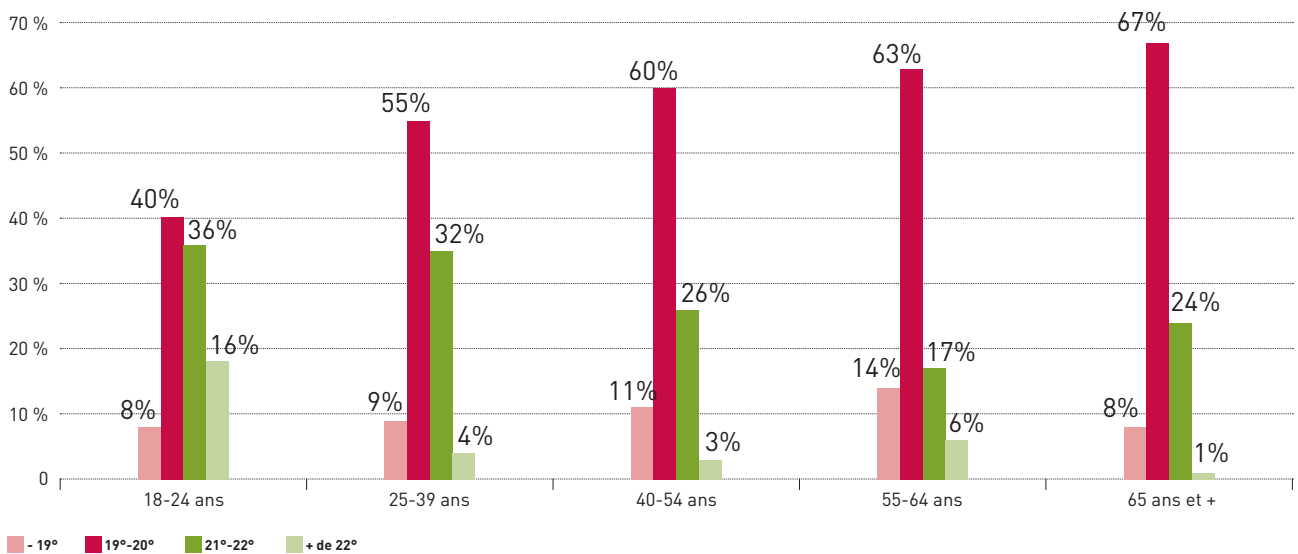


Contrairement aux idées reçues, les personnes âgées n'ont pas tendance à se chauffer davantage, au contraire. Pour les 55-64 ans, le logement est chauffé à 19°C dans 32% des cas, contre 3% pour 22°C et 23°C. Les plus de 65 ans ont tendance à se chauffer légèrement plus : 29% chauffent à 19°C, 38% à 20°C et 18% à 21°C. En revanche, on tombe à 6% pour 22°C et 1% pour 23°C. **En fait, ce sont les 18-24 ans qui ont tendance à se chauffer le plus.** Ils sont 25% à avoir 21°C chez eux, 9% à avoir 22°C et 23°C, 3% à avoir 24°C et 25°C.

› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

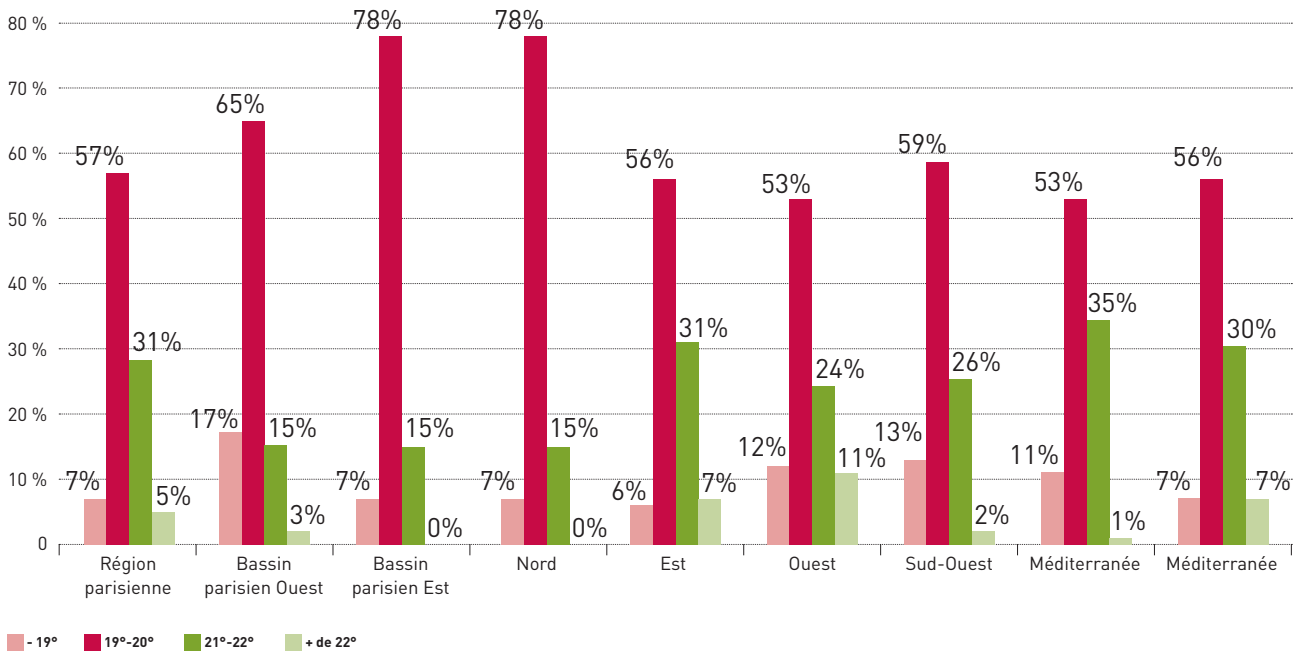
Si l'on étudie les graphes ci-après, on constate :

- Que les températures inférieures à 19°C sont plus ou moins stables selon les âges, avec toutefois un léger pic pour les 55-64 ans, suivi ensuite d'une baisse ;
- Que le recours à une température normale comprise entre 19°C et 20°C augmente en fonction de l'âge ;
- Que de façon presque symétrique, les températures comprises entre 21°C et 22°C diminuent avec l'âge, sauf pour les 65 ans et plus ;
- Que l'utilisation d'une température « forte » (supérieure à 22°C) décroît avec l'âge, avec toutefois un léger pic pour les 55-64 ans.



» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Si l'on prend en compte la localisation géographique, on constate que la tranche 19°C-20°C demeure toujours majoritaire : elle va de 50% (dans l'Ouest) à 77% (dans le Nord). Les températures comprises entre 21°C et 22°C, qui arrivent en deuxième position en terme d'importance, ont généralement des taux très inférieurs à la catégorie 19°C-20°C. Les résultats oscillent entre 14% et 34%. Quant aux températures plus importantes (supérieures à 22°C), elles demeurent marginales dans l'ensemble des régions (entre 0% et 10%).



Au regard de ces résultats, il paraît difficile de faire un lien entre une température élevée dans le logement et l'âge de l'occupant ou la localisation géographique du bien. De manière générale, on constate que les températures sont peu élevées, même si elles sont supérieures aux 19°C réglementaires. À cela, il ne faut pas oublier que la mauvaise isolation de certains logements peut contraindre ses occupants à le « surchauffer » afin d'avoir une température décente.

Toutefois, il ne faut pas oublier que ces informations ont été recueillies sur la base de déclarations, lesquelles ne correspondent peut-être pas à la réalité. Par ailleurs, dans certains cas, le prix de l'énergie a pu jouer un rôle d'incitation à la modération.

Enfin, il est dommage que nous n'ayons pas d'informations sur la sensation de confort thermique ressentie par les occupants. La température peut effectivement être de 19°C ou 20°C, mais elle peut paraître nettement insuffisante selon la qualité du logement.

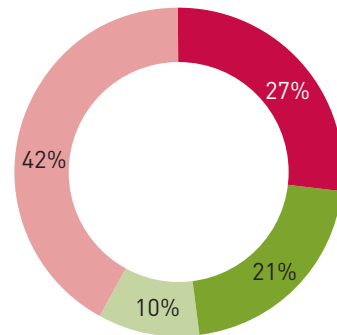
» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

VACANCES DU LOGEMENT ET PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE

Deux types de vacances sont à distinguer. La première est celle de courte durée, concernant les heures traditionnelles de travail dans la semaine ou des absences de deux ou trois jours au plus. Le logement est vacant durant ces périodes dans **58%** des cas.



■ Oui, pendant les heures habituelles de travail
 ■ Oui, pendant les heures habituelles de courtes durées
 ■ Oui, les deux
 ■ Non



Ce chiffre peut cependant varier selon certaines circonstances, notamment l'âge et la catégorie socio-professionnelle du sondé. Ainsi, pour les actifs, le logement est vacant dans 67% des cas et les 18-24 ans sont 73% à déclarer que le logement est totalement vide durant ces intervalles.

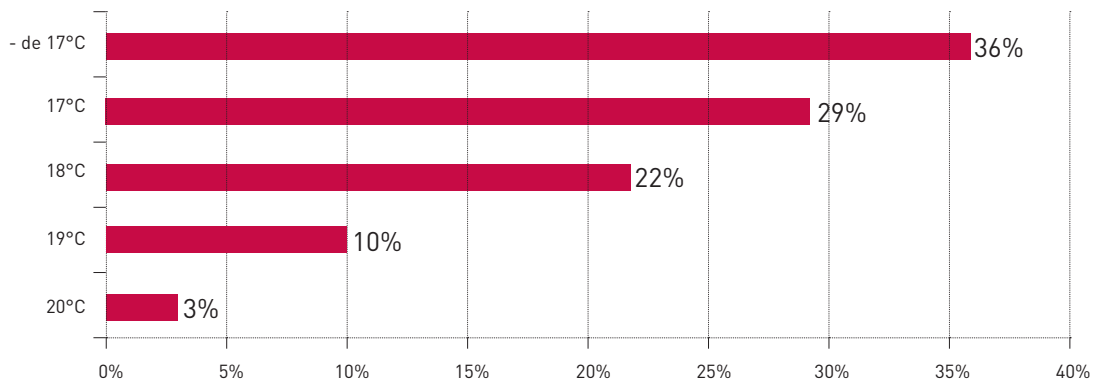
Les secondes concernent les vacances de longue durée, c'est-à-dire les logements totalement vides pendant au moins trois semaines dans l'année. Les résultats sont ici très différents puisque ces vacances ne concernent que **43%** des logements. Cela signifie donc que dans 57% des cas, le local d'habitation est occupé toute l'année ou, du moins, connaît une période de vacances inférieure à trois semaines.

La notion de vacances est intéressante à combiner avec l'existence, le cas échéant, d'une installation

permettant une programmation du chauffage afin de baisser la température dans le logement lorsque celui-ci est vide. **47% du panel déclare être doté d'une telle installation.** Parmi cet échantillon, ils sont **69%** à programmer une température de chauffage pendant les vacances de courte durée. Ce taux passe à 78% pour les retraités, ce qui montre une forte préoccupation sur les questions liées à la consommation énergétique. Cela se voyait d'ailleurs déjà dans les résultats concernant la température habituelle dans le logement.

Concernant les températures programmées, celles-ci sont généralement inférieures à 17°C (**36%**). On constate d'ailleurs un cap avec les 19°C réglementaires. En effet, les taux concernant les températures inférieures à 19°C, bien que variés, demeurent assez importants (**entre 22% et 36%**). En revanche, dès 19°C, les résultats descendent à **10%** et atteignent **3%** pour 20°C.

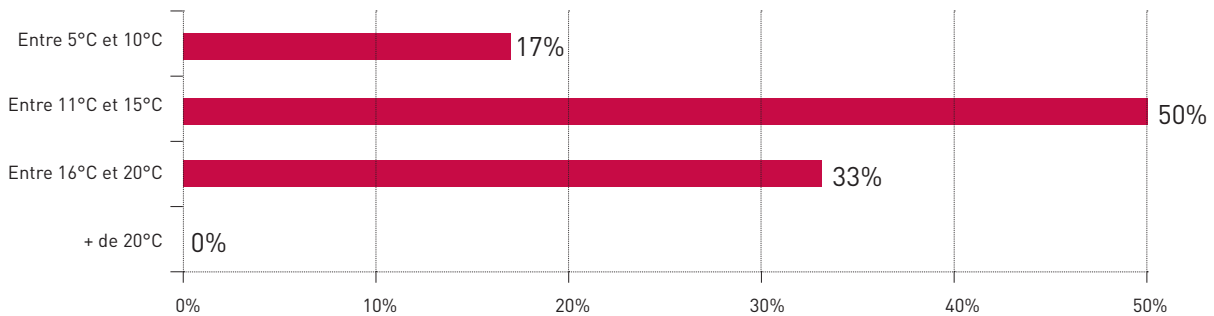
» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



En moyenne, on constate une différence de 2,8°C entre la température du logement et celle programmée durant l'absence des occupants.

Pour les vacances de longue durée, on constate que seulement **60%** des personnes concernées programment leur chauffage. Autrement dit, elles sont moins nombreuses à agir de la sorte pour les vacances de longue durée que pour celles plus courtes. Comme précédemment, les retraités se montrent très sensibilisés sur ce sujet puisqu'ils sont 71% à effectuer une telle programmation.

Concernant les températures en cas de vacances prolongées, celles-ci sont bien évidemment plus basses que celles pour les absences de courte durée.



» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

En majorité, les occupants optent pour une température oscillant entre 11°C et 15°C (**50%**). Ils ne sont que **17%** à programmer une valeur entre 5°C et 10°C (29% pour les plus de 65 ans). En revanche, ils sont **33%** à choisir une température entre 16°C et 20°C. C'est un pourcentage important pour une valeur qui, dans les faits, n'est pas beaucoup moins basse que celle appliquée normalement. On peut penser qu'il s'agit d'absence liée à des congés et non à l'occupation d'une résidence secondaire par exemple, laquelle serait vacante plusieurs mois. On notera que personne ne programme une température supérieure à 20°C, ce qui n'est pas vraiment surprenant : une telle valeur ne serait pas forcément intéressante pour l'occupant et correspond à un chauffage normal lorsque le logement est occupé.



Les systèmes de programmation de chauffage ne sont pas encore suffisamment répandus puisque moins de la moitié de notre panel (47%) en est doté. Toutefois, il ne s'agit pas d'un résultat pour autant marginal et une sensibilisation du public sur ce type d'installation pourrait être intéressante. Il est vrai cependant que le statut de l'occupant peut ici avoir une importance, les locataires étant moins enclins à faire l'acquisition d'un tel appareil, celui-ci ne pouvant pas forcément être « récupéré » au moment du départ. D'ailleurs, dans notre étude, on remarque que 73% des personnes qui ont cet appareil sont des propriétaires. Plus surprenant, il apparaît que certains ne programment pas de température alors même qu'ils ont l'installation adéquate, ce qui renforce, selon nous, la nécessité d'une certaine sensibilisation dans ce domaine.

Concernant l'utilisation de la programmation, on constate que les personnes âgées en font un usage plus important que la moyenne et optent pour des températures plus basses. D'ailleurs, 42% des personnes programmant une température sur de longues périodes sont des retraités.

» LE REFROIDISSEMENT

Contrairement au chauffage qui apparaît comme un élément d'équipement indissociable du logement (on notera que le décret du 30 janvier 2002 en fait un élément de décence afin de pouvoir louer un local d'habitation), la climatisation a davantage l'image d'un bien apportant un confort, certes agréable, mais non indispensable. Sa consommation n'est d'ailleurs prise en compte, dans la réglementation thermique, qu'en zone H3 (méditerranéenne). On comprend donc que peu de logements du panel en sont dotés.

> Rappel des hypothèses de la réglementation thermique 2012

La RT 2012 favorise la conception bioclimatique avec la mise en place de protections solaires (brise-soleil, volets) et fixe une température conventionnelle de consigne de 28°C.

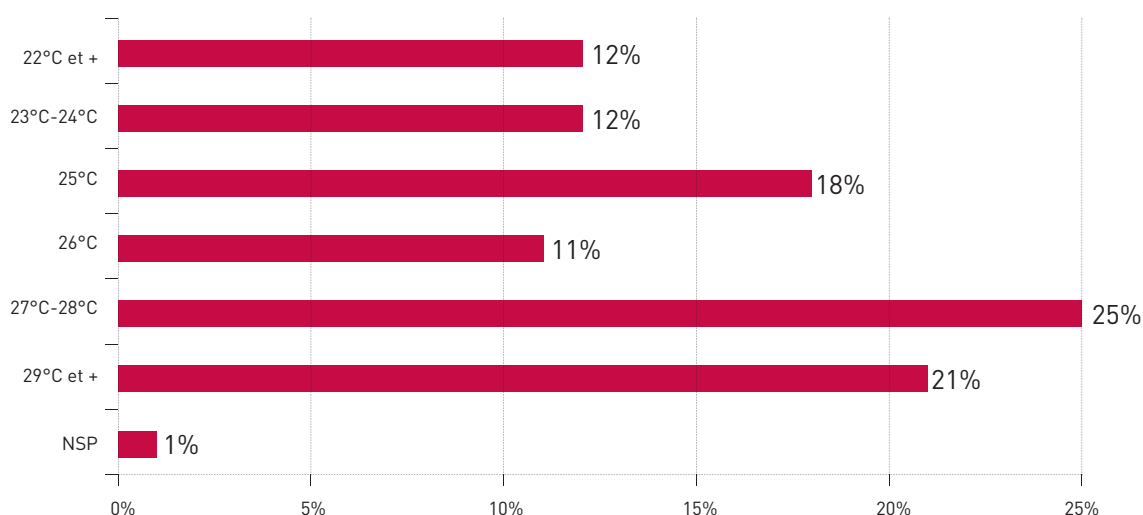
Il y a rarement d'installation de refroidissement dans les immeubles de logements et les maisons, sauf dans le cas d'une pompe à chaleur réversible.

Sur les 50kWh d'énergie primaire/m²/an visé, le poste refroidissement représente 0 à 20 WhEP/m²/an.

Seulement 11% de l'échantillon est équipé d'une climatisation. Sans surprise, les maisons individuelles sont ici surreprésentées puisqu'elles représentent 78% du parc, les climatisations dans les appartements étant plus rares. Concernant la localisation géographique, plus de la moitié des installations (56%) sont dans le Sud (régions Sud-Ouest, Sud-Est et Méditerranée).

Enfin, on notera que **toutes les climatisations étudiées sont individuelles**, sans exception et que 17% de l'échantillon n'utilise pas son installation.

En moyenne, la température de déclenchement de la climatisation est de 26,6°C. Cependant, il ne s'agit que d'une moyenne et le graphe ci-dessous montre des pratiques assez variées.



Dans 41% des cas, le seuil de déclenchement est inférieur ou égal à 25°C, c'est-à-dire une température assez basse par rapport à celles que l'on peut rencontrer en plein été. Nous n'avons pas noté l'existence de critères géographiques, de composition familiale ou d'âge permettant d'établir un profil type des personnes ayant tendance à utiliser leur climatisation pour de telles températures.

› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

› L'ÉCLAIRAGE

Plusieurs questions ont été posées au panel concernant l'éclairage du logement, qu'il s'agisse de la nature des ampoules utilisées ou du comportement des occupants.

> Rappel des hypothèses de la réglementation thermique 2012

La RT 2012 valorise l'architecture bioclimatique avec des hypothèses d'optimisation sur la pénétration de la lumière naturelle (orientation des façades, surface de vitrage).

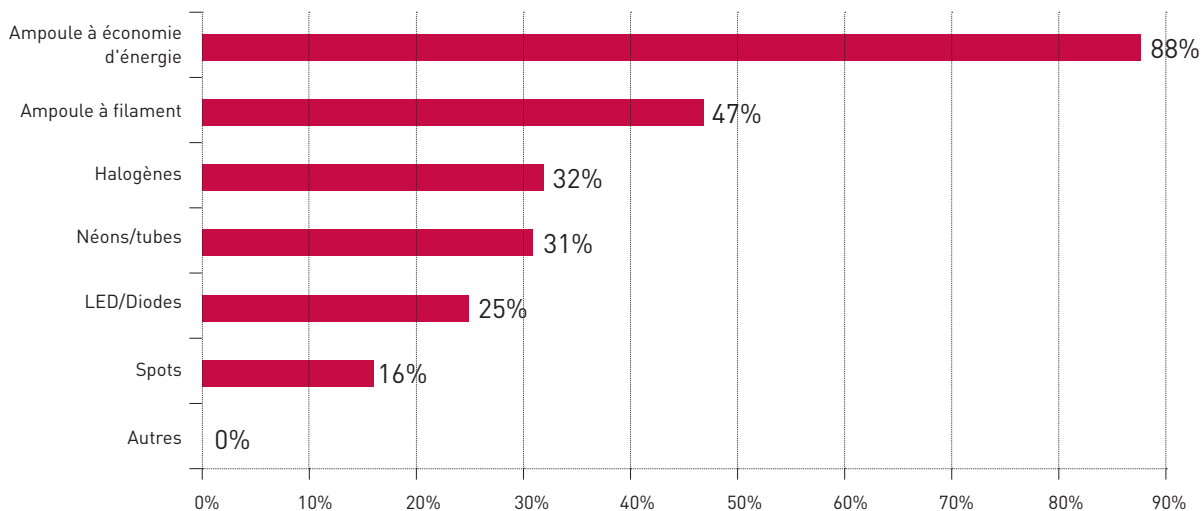
Elle fixe aussi des hypothèses de fonctionnement de l'éclairage artificiel (utilisation des ampoules et des lampes) :

- de 7h à 9h et de 19h à 22h (soit 5h en tout) toute l'année sauf les 3 semaines d'inoccupation (deux semaines en août et une semaine en décembre).

Sur les 50kWh d'énergie primaire/m²/an visé, le poste éclairage représente 5 à 7kWh d'énergie primaire/m²/an.

TYPES D'AMPOULES DANS LE LOGEMENT

On constate une très grande hétérogénéité des différents types d'ampoules se trouvant dans le logement et ce, dans des proportions assez importantes.



NB : Plusieurs réponses étant possibles, la somme est supérieure à 100%

La part belle est faite aux ampoules à économie d'énergie avec 88%. Sans surprise puisque les ampoules à incandescence ont été progressivement retirées de la vente depuis 2009. Celles-ci demeurent cependant assez présentes dans les logements puisqu'ils sont **47%** à en être dotés. Les halogènes, pourtant réputés énergivores, sont également assez représentés avec **32%**. Deux raisons à cela selon nous. Tout d'abord, les lampes halogènes se sont améliorées et sont devenues moins consommatrices d'énergie. Ensuite, elles ont remplacé, en quelque sorte, sur le marché, les ampoules à filament.

Même les types d'ampoules plus atypiques, tels que les LED par exemple, sont bien représentés, avec 25%.

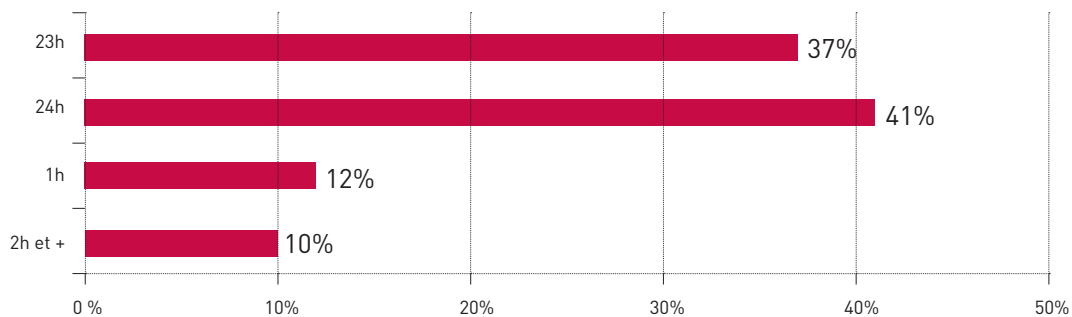
On constate que les occupants, s'ils se sont dotés massivement de lampes à économie d'énergie, n'en délaissent pas moins les autres types d'éclairage et qu'ils demeurent totalement ouverts en la matière.

» CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

DURÉE DE L'ÉCLAIRAGE

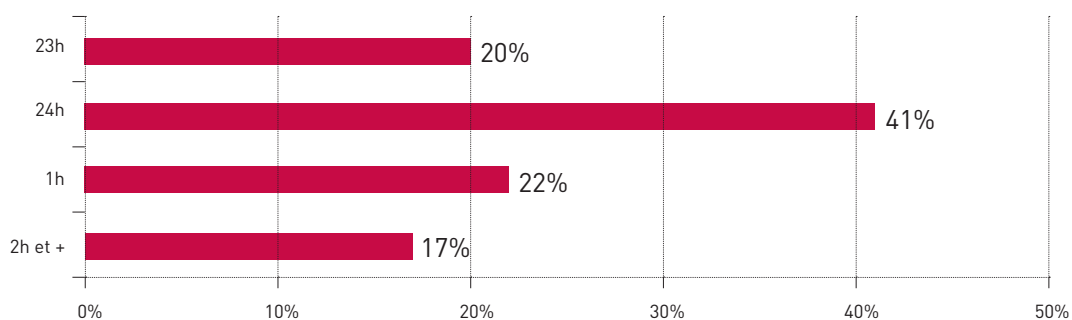
À la question « Pensez-vous que la lumière soit allumée chez vous plus de cinq heures par jour ? », les sondés se sont montrés très partagés. En effet, 47% ont répondu par l'affirmative et 45% par la négative (8% ont déclaré ne pas savoir). Aucune réponse ne se démarquant réellement, nous ne pensons pas qu'il faille en déduire que la moitié du panel utilise davantage la lumière électrique que l'autre. Selon nous, il s'agit d'une difficulté pour quantifier la durée elle-même résultant de la question elle-même mais également de la période de réalisation du sondage (seconde quinzaine de mars : le rallongement des journées commençait alors à se faire sentir), laquelle a pu induire en erreur ou fausser les estimations. Peut-être faudrait-il poser ce type de question lorsqu'une saison est pleinement installée (soit au début de l'hiver, soit au début de l'été).

74% des sondés déclarent avoir une ou plusieurs lumières allumées chez eux, en semaine, après 22h (ce taux passe d'ailleurs à 85% pour les jeunes de 18-24 ans et à 80% pour les foyers composés d'au moins trois adultes). Et lorsque l'on demande l'heure d'extinction des lumières, nous obtenons les résultats suivants :



Majoritairement, les lumières sont éteintes entre 23h et minuit mais un nombre non négligeable poursuit des activités nocturnes puisque plus d'une personne sur cinq (22%) va au-delà de minuit. Comme précédemment, l'âge a une incidence. Ainsi, les 18-24 ans sont-ils 21% à aller jusqu'à 1h du matin.

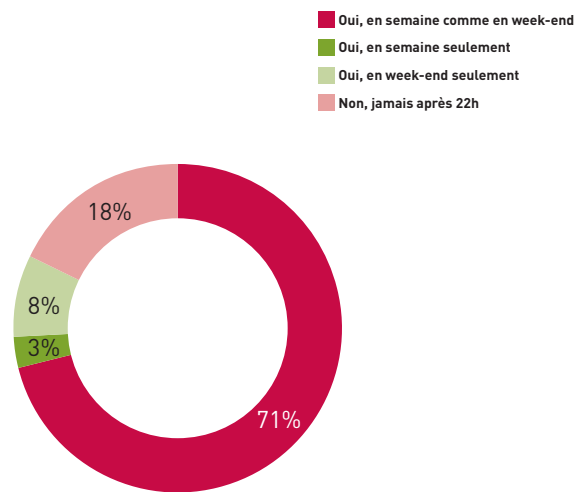
Durant le week-end le nombre de personnes déclarant avoir une ou plusieurs lumières allumées après 22h passe de 74% à **79%**. Les mêmes catégories sont surreprésentées, à savoir les jeunes ayant entre 18 et 24 ans (ils sont 95% à déclarer avoir une lumière allumée au-delà de 22h) et les ménages composés d'au moins trois adultes (88%). Les heures d'extinction durant le week-end sont les suivantes :



› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

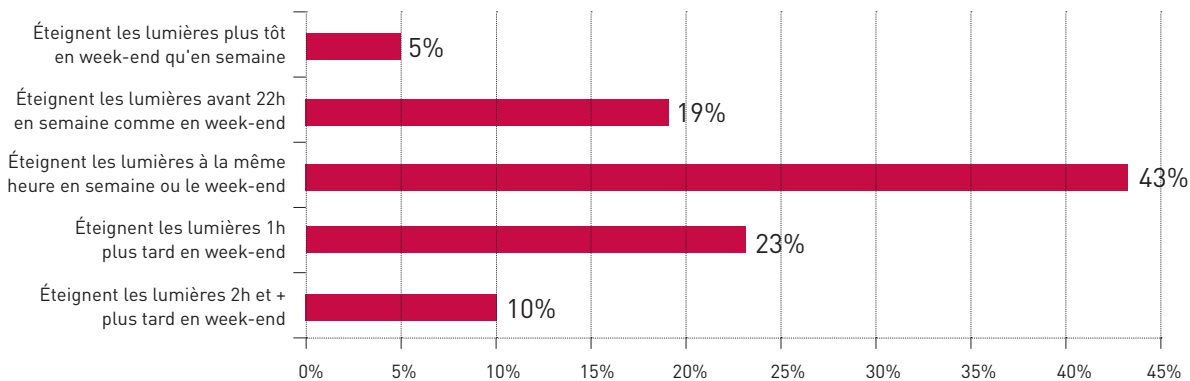
Tout d'abord, on constate que le pourcentage relatif à l'extinction des lumières à minuit est le même en semaine qu'en week-end, ce qui ne signifie pas, bien évidemment, que ce sont les mêmes personnes. Sans surprise, les gens se montrent plus tardifs le week-end : il y a davantage de personnes qui coupent leurs lumières à 1h (22%) qu'à 23h (20%). En fait, ce sont surtout les retraités et les personnes âgées qui ont tendance à éteindre la lumière à 23h.

Lorsque l'on croise les résultats globaux de ces différentes questions, **on constate que 71% du panel éteint ses lumières après 22h aussi bien en semaine que le week-end. Ils ne sont que 8% à n'avoir jamais de lumières allumées après cette heure.**



Concernant le comportement des occupants, le graphe ci-dessous nous fournit quelques informations assez intéressantes. Tout d'abord, **43%** du panel déclare éteindre ses lumières à la même heure la semaine que le week-end : ils ne modifient donc pas leurs habitudes.

19% éteignent systématiquement leurs lumières avant 22h et **5%**, curieusement, ont tendance à les éteindre plus tôt le week-end. En fait, seulement **33%** du panel profite du week-end pour veiller plus ou moins longtemps. **En moyenne, les lumières sont éteintes 25 minutes plus tard le week-end qu'en semaine.**



Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le comportement des occupants change peu le week-end puisqu'ils sont 43% à éteindre leurs lumières à la même heure. S'il est vrai que ces dernières demeurent plus longtemps allumées le week-end, ce temps supplémentaire est assez bref : 25 minutes. Nous sommes loin d'une utilisation intensive même si une personne sur trois éteint la lumière au moins une heure plus tard.

› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

› L'EAU CHAUDE

Les questions ici posées concernaient, d'une part, la source d'énergie employée pour le réchauffement de l'eau et, d'autre part, le comportement de l'occupant par rapport à ses dépenses d'eau chaude.

› Rappel des hypothèses de la réglementation thermique 2012

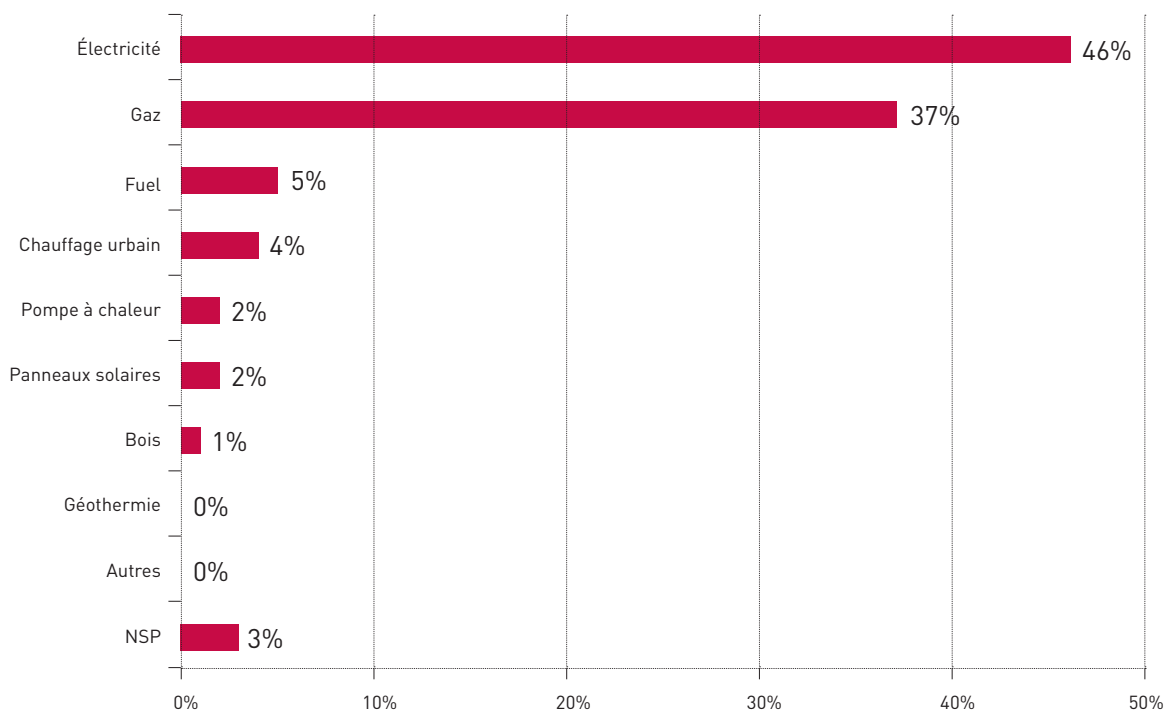
La consommation du poste se calcule sur l'hypothèse :

- De 550 litres à 40°C par occupant et par semaine, (pour mémoire, une douche d'une durée de 4 à 5 minutes consomme de 30 à 80 litres et un bain, de 150 à 200 litres)
- D'un nombre d'occupants théorique pour une surface donnée
- De la présence des occupants les samedis, dimanches et mercredi après-midi toute l'année exceptées deux semaines en août et une semaine en décembre

Sur les 50kWh d'énergie primaire/m²/an visé, le poste eau chaude représente 10 (s'il y a du solaire thermique) à 20kWh d'énergie primaire/m²/an.

L'ÉNERGIE SERVANT À LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Sans surprise, les deux principales énergies utilisées pour le réchauffement de l'eau sont l'électricité (46%) et le gaz (37%).



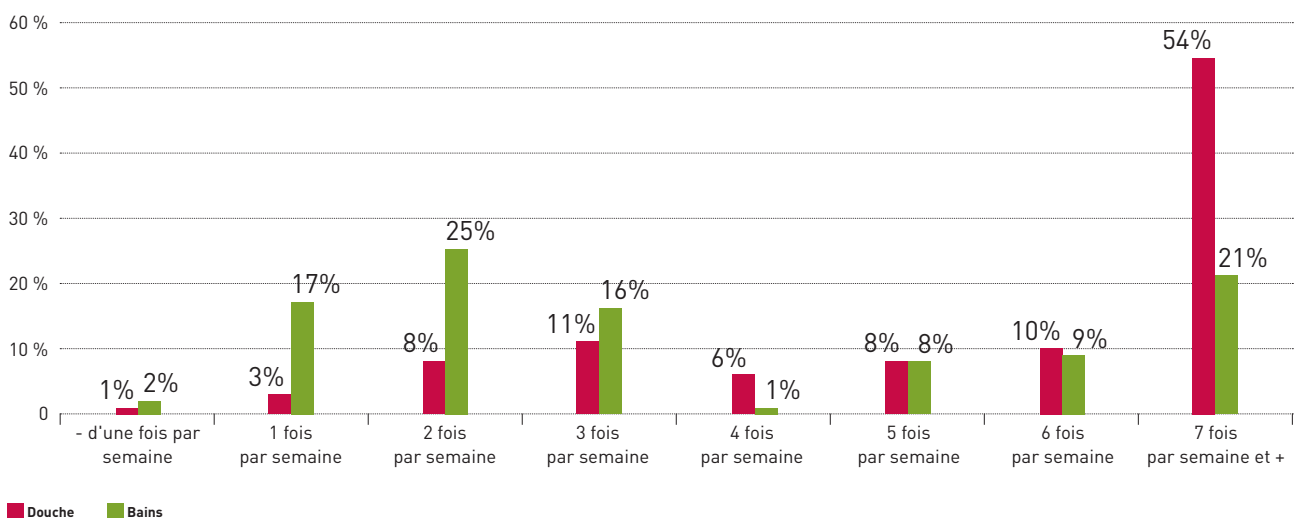
› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Toutes les autres sources d'énergie ne sont utilisées qu'à titre marginal (le fuel, qui arrive en troisième position dans notre graphique, n'est utilisé que dans 5% des cas). On notera toutefois que le classement est inversé par rapport à l'énergie utilisée pour le chauffage du logement. En effet, pour rappel, le gaz est utilisé à hauteur de **39%** et l'électricité, **35%**. Peu ou prou, les valeurs concernant le gaz sont très semblables ; le vrai changement s'opère pour l'électricité.

Concrètement, on peut en déduire que certains ménages qui se chauffent au gaz utilise une installation électrique pour l'eau chaude. Mais ce sont surtout ceux qui se chauffent au fuel et au bois qui ont ensuite recours à l'électricité pour l'eau chaude. Pour preuve, ils sont 8% à utiliser l'une ou l'autre de ces énergies pour le chauffage, mais seulement 5% pour le fuel et 1% pour le bois en ce qui concerne l'eau, soit une différence de 10 points. Or, cela correspond environ à l'augmentation de l'utilisation de l'électricité (qui passe de 35% à 46%).

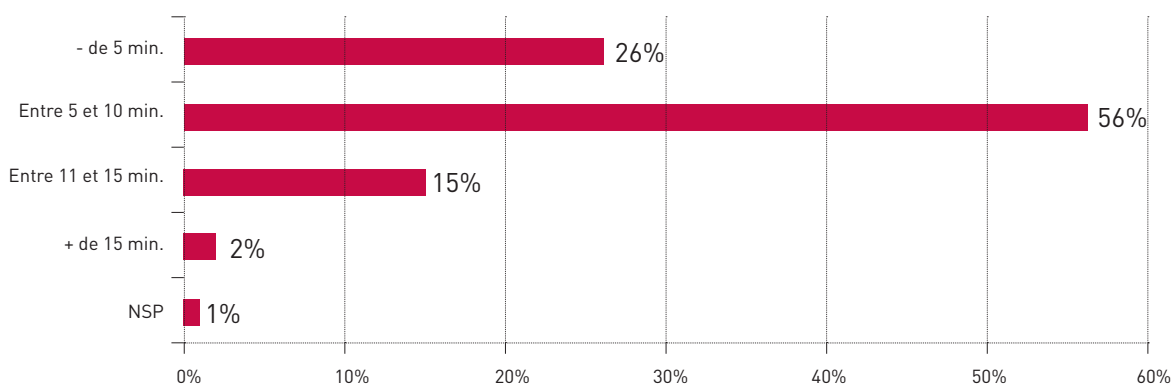
LE COMPORTEMENT DE L'OCCUPANT

Les questions ici posées consistaient à connaître le comportement de l'occupant par rapport à l'utilisation de l'eau chaude. Généralement, celle-ci sert à la cuisine ou à la toilette. C'est ce dernier aspect qui a été étudié. Les membres du panel ont répondu prendre des douches à une écrasante majorité (**91%**). Ce taux est encore plus élevé chez les 18-24 ans et passe ainsi à **98%**. Seulement **9%** des sondés déclarent prendre des bains. Concernant la fréquence hebdomadaire des bains et douches, **54%** des sondés qui prennent des douches déclarent en prendre une sept fois par semaine, voire plus. À l'inverse, les amateurs de bains sont **25%** à en prendre deux fois par semaine, et **21%** sept fois ou davantage.



› CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

En moyenne, on note 5,5 douches par semaine contre 3,6 bains. Au-delà de toute considération liée à l'hygiène, il n'est pas surprenant de constater une différence assez importante dans les fréquences des douches et des bains. En effet, ces derniers nécessitent beaucoup plus d'eau, ce qui peut occasionner un coût financier important. Concernant la durée d'une douche, celle-ci s'avère assez rapide.



D'une moyenne de 7,4 minutes, elle est inférieure à 5 minutes pour 26% du panel (77% pour les retraités) et à 10 minutes pour 56% des sondés. Seulement 17% prennent des douches de plus de 10 minutes. La douche est donc considérée comme devant être rapide et rares sont ceux qui font « couler l'eau » sur de longues périodes.

› CONCLUSION

La présente étude a permis de cerner certains comportements et habitudes de la part des occupants de logement. Au-delà de quelques aspects techniques (nature de l'énergie utilisée pour chauffer les lieux ou l'eau...), on retiendra les informations portant sur l'utilisation de l'installation de programmation du chauffage, le fait que les personnes âgées ne sont pas forcément celles qui ont tendance à se chauffer le plus et une utilisation peu différente de l'éclairage électrique entre la semaine et le week-end.

Retrouvez tous nos dossiers sur :
www.qualite-logement.org

ASSOCIATION
QUALITEL
 POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT

➤ ANNEXES

➤ CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DU PANEL

L'étude a été réalisée auprès d'un panel représentatif de **815 personnes**. La répartition des sondés, en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques est la suivante :

Sexe		
Homme	391	48%
Femme	424	52%
TOTAL	815	100%

Age		
18-24 ans	90	11%
25-39 ans	204	25%
40-54 ans	220	27%
55-64 ans	130	16%
65 ans et +	171	21%
TOTAL	815	100%

Nb d'adultes de 18 ans et + composant le foyer		
1	169	21%
2	453	56%
3	111	14%
4 et +	81	10%
TOTAL	815	100%

Nb d'enfants de 18 ans et – composant le foyer		
Aucun	559	68%
1	133	16%
2	96	12%
3	24	3%
4 et +	2	0%
TOTAL	815	100%

Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteur	8	1%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise de + de 10 salariés	40	5%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	89	11%
Profession intermédiaire	121	15%
Employé	97	12%
Ouvrier	137	17%
Retraité	266	33%
Autre / Sans activité professionnelle	56	7%
TOTAL	815	100%

➤ ANNEXES

Statut de l'occupant		
Propriétaire	519	64%
Locataire	296	36%
TOTAL	815	100%

Type d'habitation		
Appartement	357	44%
Maison individuelle	458	56%
TOTAL	815	100%

Taille d'agglomération du lieu de résidence		
Zone rurale (- de 2 500 hab.)	171	21%
Petite ville (entre 2 500 et 50 000 hab.)	293	36%
Grosse agglomération (+ 50 000 hab.)	350	43%
TOTAL	815	100%

Pour des raisons techniques, le questionnaire ne pouvait contenir que des questions fermées. Il n'était donc pas possible de demander aux personnes sondées leur provenance géographique. La solution aurait constitué à lister tous les départements et à cocher celui correspondant. Toutefois, cette méthode ne nous a pas paru pertinente car elle aurait abouti à un éparpillement des données, ce qui aurait nuit à la lisibilité des résultats. C'est pourquoi il nous a paru préférable de raisonner à partir de zones géographiques prédéterminées. Pour ce faire, nous avons repris celles établies par l'Union des annonceurs, laquelle prévoit neuf zones distinctes.

Zone géographique d'habitation		
Région parisienne (départements : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)	153	19%
Bassin parisien Ouest (départements : 14, 18, 27, 28, 36, 37, 41, 45, 50, 61, 76)	71	8%
Bassin parisien Est (départements : 02, 08, 10, 21, 51, 52, 58, 60, 71, 80, 89)	63	7%
Nord (départements : 59, 62)	47	6%
Est (départements : 25, 39, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 88, 90)	71	9%
Ouest (départements : 16, 17, 22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 79, 85, 86)	112	14%
Sud-Ouest (départements : 09, 12, 19, 23, 24, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 81, 82, 87)	97	12%
Sud-Est (départements : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74)	96	12%
Méditerranée (départements : 04, 05, 06, 11, 13, 2A, 2B, 30, 34, 48, 66, 83, 84)	104	13%
TOTAL	815	100%

La prise en compte de ces différents critères a permis d'approfondir certains résultats ou de mettre en avant le comportement spécifique d'une catégorie bien précise du panel.

» QUESTIONNAIRE

INFORMATION

1. Dans quel département résidez-vous ? Les résultats ont été recodés de la façon suivante :

Région parisienne	19%
Bassin parisien Ouest	8%
Bassin parisien Est	7%
Nord	6%
Est	9%
Ouest	14%
Sud-ouest	12%
Sud-est	12%
Méditerranée	13%

2. Nombre d'adultes de 18 ans et plus composant le foyer (y compris vous-même) :

1 personne	21%
2 personnes	56%
3 personnes	14%
4 personnes et plus	10%

3. Nombre d'enfants de moins de 18 ans composant le foyer :

Aucun enfant	68%
1 enfant	16%
2 enfants	12%
3 enfants	3%
4 enfants et plus	0%

4. Êtes-vous...

Un homme	48%
Une femme	52%

5. Êtes-vous le chef de ménage ?

Oui	74%
Non	26%

5 bis. Quelle est la Catégorie Socio Professionnelle du chef de ménage ?

Agriculteur	1%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	5%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	11%
Profession intermédiaire	15%
Employé	12%
Ouvrier	17%
Retraité	33%
Autres / sans activité professionnelle	7%

6. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Entre 18 et 24 ans	11%
Entre 25 et 39 ans	25%
Entre 40 et 54 ans	27%
Entre 55 et 64 ans	16%
65 ans et +	21%

7. Lieu d'habitation :

Zone rurale (<2500 habitants)	21%
Petite ville (entre 2500 et 50.000 habitants)	36%
Grosse agglomération (+ 50.000 habitants)	43%

8. Vous habitez...

Un appartement	44%
Une maison individuelle	56%

9. Êtes-vous...

Propriétaire de votre logement	64%
Locataire de votre logement	36%

» ANNEXES

LE CHAUFFAGE

10. Quelle est l'énergie principale de votre chauffage ? (une seule réponse possible)

Le gaz	39%
L'électricité	35%
Le fuel	8%
La pompe à chaleur	4%
La géothermie	1%
Le chauffage urbain	4%
Les panneaux solaires	0%
Le bois	8%
Autre (préciser)	0%
Ne sait pas	1%

10 bis. Utilisez-vous plusieurs énergies pour votre chauffage ?

Oui	26%
Non	74%

10 ter. Quelle énergie complémentaire de chauffage utilisez-vous ?

Le gaz	6%
L'électricité	36%
Le fuel	9%
La pompe à chaleur	2%
La géothermie	0%
Le chauffage urbain	1%
Les panneaux solaires	2%
Le bois	39%
Autre (préciser)	5%
Ne sait pas	1%

11. Est-ce un chauffage... ?

Individuel	83%
Collectif	17%

12. Votre logement est-il vacant en semaine durant les heures de travail habituelles ou durant des périodes courtes (2-3 jours) ? (plusieurs réponses possibles)

Oui, pendant les heures habituelles de travail	27%
--	-----

Oui, pendant des périodes de courtes durées	21%
Non, jamais	42%

13. Votre logement est-il vacant trois semaines ou plus par an ? (d'affilé ou pas)

Oui	43%
Non	57%

14. En moyenne, quelle est la température intérieure de votre logement quand vous chauffez (toute pièce confondue) ?

Moins de 19°C	10%
19°C	24%
20°C	32%
21°C	19%
22°C	6%
23°C	3%
24°C	1%
25°C et +	0%
Je ne peux pas agir sur la température de mon logement / Cela varie	3%
Ne sait pas	2%

15. Avez-vous un système de programmation de votre chauffage ?

Oui	47%
Non	53%

15 bis. Programmez-vous une température de votre logement pour les périodes d'absence de courte durée (heures de travail – hors domicile pendant 2-3 jours) ?

Oui	69%
Non, jamais	31%

» ANNEXES

16. Quelle est cette température en cas d'absence de courte durée ?

Moins de 17°C	36%
17°C	29%
18°C	22%
19°C	10%
20°C	3%
21°C	0%
22°C	0%
23°C	0%
24°C	0%
25°C et +	0%

17. Programmez-vous une température pour les périodes d'absence prolongées (vacances d'hiver par exemple) ?

Oui	60%
Non, jamais	40%

18. Quelle est cette température en cas d'absence prolongée ?

Entre 5 et 10°C	17%
Entre 11 et 15°C	50%
Entre 16 et 20°C	33%
20°C et plus	0%

LA CLIMATISATION

19. Votre logement est-il équipé de la climatisation ?

Oui	11%
Non	89%

20. Cette climatisation est-elle... ?

Individuelle	100%
Collective	0%

21. L'utilisez-vous ?

Oui	83%
Non	17%

22. À partir de quelle température déclenchez-vous la climatisation ?

Moins de 22°C	6%
22°C	7%
23°C	2%
24°C	9%
25°C	18%
26°C	11%
27°C	7%
28°C	18%
29°C	2%
30°C	8%
de 31°C à 35°C	10%
+35°C	1%
Ne sait pas	1%

LES DÉPENSES D'ÉCLAIRAGE

23. Quels sont tous les types d'ampoules que l'on peut trouver dans votre logement ? (plusieurs réponses possibles – hors éclairage mobile type lampe de poche)

Ampoules classiques à filament incandescent	47%
Ampoules à économie d'énergie, basse consommation ou fluo compacte	88%
Néons / tubes néons	31%
Spots	16%
Halogènes	32%
LED ou diodes	25%
Autres (préciser)	0%

24. Durant la semaine, avez-vous une ou plusieurs lumières allumées chez vous après 22h ?

Oui	74%
Non	26%

24 bis. Et ce jusqu'à quelle heure ?

23h	37%
24h	41%
1h	12%
2h et +	10%

➤ ANNEXES

25. Durant le week-end, avez-vous une ou plusieurs lumières allumées chez vous après 22h ?

Oui	79%
Non	21%

25 bis. Et ce jusqu'à quelle heure ?

23h	20%
24h	41%
1h	22%
2h et +	17%

26. En cette période de l'année (début du printemps), pensez-vous que la lumière soit allumée chez-vous plus de 5h ?

Oui	47%
Non	45%
Ne sait pas	8%

29. À quelle fréquence en moyenne (par semaine) ? (B/D)

Moins d'une fois par semaine	2% / 1%
1 fois par semaine	17% / 3%
2 fois par semaine	25% / 8%
3 fois par semaine	16% / 11%
4 fois par semaine	1% / 6%
5 fois par semaine	8% / 8%
6 fois par semaine	9% / 10%
7 fois par semaine et plus	21% / 54%

30. Lors de votre douche, combien de temps l'eau coule-telle (en minutes) en moyenne ?

Moins de 5 min.	26%
Entre 5 et 10 min.	56%
Entre 11 et 15 min.	15%
Plus de 15 min.	2%
Ne sait pas	1%

LES DÉPENSES D'EAU CHAUDE

27. Quelle est l'énergie principale qui sert à la production d'eau chaude de votre logement ?
(une seule réponse possible)

Le gaz	37%
L'électricité	46%
Le fuel	5%
La pompe à chaleur	2%
La géothermie	0%
Le chauffage urbain	4%
Les panneaux solaires	2%
Le bois	1%
Autre (préciser)	0%
Ne sait pas	3%

28. Vous personnellement, prenez-vous plutôt... ? (une seule réponse possible)

Des bains	9%
Des douches	91%

Retrouvez tous nos dossiers sur :
www.qualite-logement.org